



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la préparation	C8774 Series
Utilisation de la substance/préparation	Impression jet d'encre
N° version	03
Date de révision	04-décembre-2012
N° CAS	Mélange
Identification de la société	Hewlett Packard Belgium B.V.B.A./S.P.R.L Luchtschipstraat 1, Rue de l'Aéronef 1140 Brussel/Bruxelles België/Belgique Téléphone 32 2 729 71 11

Service HP chargé des effets sur la santé
(Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-457-4209
(Ligne directe) 1-503-494-7199
N° d'appel du support client HP
(Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-474-6836
(Ligne directe) 1-208-323-2551
E-mail: hpcustomer.inquiries@hp.com
Numéro téléphonique du centre anti-poison 070 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Examen d'Urgence Le contact avec les yeux et la peau peut provoquer une irritation.

Provoque une irritation de la peau.

Effets aigus sur la santé

Les risques potentiels résultent en principe de l'exposition aux composants.

Contact avec la peau

1-(2-hydroxyéthyl)-2-pyrrolidone

Le contact avec la peau peut provoquer une irritation.

Alkyldiol éthoxylate

Le contact avec la peau peut provoquer une irritation grave.

Substituted diol

Le contact avec la peau peut provoquer une irritation.

Contact avec les yeux

1-(2-hydroxyéthyl)-2-pyrrolidone

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

Alkyldiol éthoxylate

Un contact peut engendrer des irritations modérées à graves, voire des lésions aux yeux.

Substituted diol

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

Inhalation

1-(2-hydroxyéthyl)-2-pyrrolidone

L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires.

Ingestion

1-(2-hydroxyéthyl)-2-pyrrolidone

L'ingestion peut provoquer des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Alkyldiol éthoxylate

L'ingestion peut causer une irritation de la bouche et de la gorge, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Effets potentiels sur la santé

Mode d'exposition

Les risques de surexposition à ce produit s'effectuent par contact avec la peau et les yeux

Dans des conditions normales d'utilisation, l'inhalation de vapeur et l'ingestion ne sont pas des voies d'exposition pertinentes.

Les données complètes de toxicité ne sont pas disponibles pour cette formule particulière

Effets chroniques sur la santé

Aucun.

Caractère cancérigène	Aucun des composants présents dans cette formule à des concentrations égales ou supérieures à 0,1% n'est répertorié par les organismes suivants : UE, MAK, IARC, NTP, ACGIH ou OSHA.
Autres informations	L'encre cyan n'est pas répertoriée dans le cadre de la Directive européenne 1999/45/CE.
Classification	Non classé.
Dangers physiques	Non classé comme présentant un risque physique.
Dangers pour la santé humaine	Non classé comme présentant un risque pour la santé.
Dangers pour l'Environnement	Non classé comme présentant un risque pour l'environnement.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants	N° CAS	Pourcentage	No.-CE	Classification
Eau	7732-18-5	< 80	231-791-2	
1-(2-hydroxyéthyl)-2-pyrrolidone	3445-11-2	< 15	222-359-4	
Substituted diol	Propriétaire	< 10	Propriétaire	
Alkyldiol éthoxylate	Propriétaire	< 2.5	Propriétaire	Xn;R21/22, Xi;R38-41, N;R51/53
Trade Secret Colorant Material	Propriétaire	< 2.5	Propriétaire	

Commentaires sur la composition	Cette cartouche d'encre contient une formule d'encre aqueuse. Ce produit a été évalué à l'aide de critères spécifiés dans les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE et leurs amendements. Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir article 16.
--	--

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation	Placer à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Nettoyer soigneusement les parties atteintes à l'eau et au savon doux. Si l'irritation se développe ou persiste, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Ne pas frotter les yeux. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire et tiède (à jet doux) pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que les particules soient éliminées. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Ingestion	En cas d'ingestion d'une quantité importante, consulter un médecin.
Conseils généraux	Pas d'information supplémentaire.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair	93.3 ° C (200 ° F) Pensky-Martens Closed Cup
Moyen d'extinction approprié	Produit chimique sec, CO2, eau pulvérisée ou mousse ordinaire.
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Aucun.
Risques d'incendie/d'explosion rares	Aucun.
Méthodes particulières d'intervention	Aucun n'est établi.
Produits de combustion dangereux	Voir la section 10.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles	Porter l'équipement personnel de protection approprié.
Précautions en matière d'environnement	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Ne pas déverser dans l'eau de surface, ni dans un système d'évacuation des eaux usées.
Procédures de confinement	Endiguer le matériau renversé, vers où ceci est possible. Absorber avec un absorbant inerte tel que de l'argile sèche, du sable ou du sol à diatomées, des agents de sorption du commerce ou récupérer au moyen de pompes.
Méthodes de nettoyage	Nettoyer avec un matériau absorbant inerte.
Autres informations	Nettoyer avec un matériau absorbant inerte. Aspirer avec précaution ou balayer le produit et le mettre dans un sac ou un autre conteneur fermé hermétiquement. Eliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux. Voir également la section 13, Procédures d'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
---------------------	--

Stockage

Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur et du froid extrêmes.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Autres données d'exposition Aucun n'est établi.

Contrôles de l'exposition Utiliser dans une zone correctement ventilée.

Contrôle de l'exposition professionnelle

Général Utiliser des protections individuelles pour réduire les risques d'exposition de la peau et des yeux.

Mesures d'hygiène Manipuler conformément aux recommandations en matière d'hygiène et de sécurité.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect Non disponible.

État physique Liquide

Formule Non disponible.

Couleur Non disponible.

Odeur Non disponible.

Seuil olfactif Non disponible.

pH 7.8

Point d'ébullition Non déterminé

Point d'éclair 93.3 ° C (200 ° F) Pensky-Martens Closed Cup

Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieure, % volumique Non disponible.

Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieure, % volumique Non déterminé

Pression de vapeur Non déterminé

Densité relative Non disponible.

Solubilité (dans l'eau) Soluble dans l'eau

Coefficient de partage (n-octanol/eau) Non disponible

Viscosité 2 cP

Densité de la vapeur Non disponible.

Taux d'évaporation Non déterminé

Point de fusion Non disponible.

Point de congélation Non disponible.

Température d'auto-inflammabilité Non disponible.

densité 1

COV Non disponible.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Produits de décomposition dangereux Lors de la décomposition, ce produit risque de rejeter des émanations d'oxyde d'azote, de monoxyde de carbone, de dioxyde de carbone et/ou d'hydrocarbures de faible poids moléculaire.

Stabilité Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Produits à éviter Incompatible avec les bases fortes et les oxydants.

Polymérisation dangereuse Ne se produira pas.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations toxicologiques Voir la section 2 pour connaître les risques potentiels pour la santé et la section 4 pour obtenir des informations sur les mesures de premiers secours.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non disponible.

Autres informations Cette formule d'encre n'a pas été testée en ce qui concerne ses effets toxicologiques éventuels. Voir la section 2 pour connaître les risques potentiels pour la santé et la section 4 pour obtenir des informations sur les mesures de premiers secours.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité en milieu aquatique CL50/96h/Vairon (Pimephales promelas) = < 400 mg/L
Toxicité statique aiguë (truite), survie (100 mg/L) = 100%
Toxicité statique aiguë (truite), survie (10 mg/L) = 100%

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Instructions pour l'élimination

Eliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux. Le programme de recyclage HP Planet Partners pour cartouches (marque commerciale) permet un recyclage simple et pratique des cartouches HP jet d'encre et LaserJet. Pour obtenir des informations et connaître la disponibilité de ce service dans votre région, consultez le site Web à l'adresse <http://www.hp.com/recycle>.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Autres informations

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux par le ministère américain du transport (DOT), l'association du transport aérien international (IATA), l'accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR), le code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG) et les réglementations relatives au transport international de marchandises dangereuses (RID).

ADR

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

IATA

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

IMDG

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

RID

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Etiquetage

Contient

1-(2-hydroxyéthyl)-2-pyrrolidone, Alkyldiol éthoxylate, Eau, Substituted diol, Trade Secret Colorant Material

Étiquetage CE

Ce produit ne requiert aucun étiquetage dans le cadre de la Directive européenne 1999/45/CE.

Informations sur la réglementation

Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit HP ont été notifiées ou sont exemptes de notification en vertu des lois relatives à la notification des substances chimiques dans les pays suivants : US(TSCA), EU (EINECS/ELINCS), Suisse, Canada (DSL/NDSL), Australie, Japon, Philippines, Corée du Sud, Nouvelle Zélande et Chine.

16. AUTRES DONNÉES

Texte des phrases R citées aux rubriques 2 et 3

R21/22 Nocif en cas de contact avec la peau et d'ingestion.

R38 Irritant pour la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets nocifs à long terme pour l'environnement aquatique.

Autres informations

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à la Directive européenne 91/155/CEE telle qu'amendée par la Directive 2001/58/CE.

Clause de non responsabilité

La présente fiche de données de sécurité est fournie gratuitement aux clients de Hewlett-Packard Company. Les données y figurant sont les plus récentes connues de Hewlett-Packard au moment de la préparation de ce document et sont supposées exactes. Toutefois, lesdites données ne garantissent en aucun cas les propriétés spécifiques des produits telles qu'elles sont décrites, ni leur adéquation à une application particulière. Élaboré en vertu des conditions requises par la législation en vigueur spécifiée dans la Section 1 ci-dessus, le présent document peut ne pas être conforme aux obligations réglementaires d'autres pays.

Date de publication

04-décembre-2012

INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT: Autres informations

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s):

Informations relatives au fabricant

Hewlett-Packard Company

3000 Hanover Street

Palo Alto, California 94304-1112 US

(Ligne directe) 1-503-494-7199

(Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-457-4209

Explication des abréviations

ACGIH (États-Unis)	Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux
CAS	Chemical Abstracts Service (Service américain d'enregistrement des produits chimiques)
CERCLA	Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (SuperFund Act, Loi U.S. de 1980 sur la responsabilité environnementale et la remédiation)
CFR	Code de Réglementation Fédérale
COC	Cleveland Open Cup
Ministère des transports des États-Unis (Department of Transportation, DOT)	Ministère des Transports
EPCRA	Emergency Planning and Community Right-to-Know Act (SARA ou Loi sur la Planification des Urgences et le Droit de la Population à l'Information)
IARC	Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health (Institut National pour la Santé et la Sécurité du Travail)
NTP	Programme National de Toxicologie
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (Administration de la Santé et de la Sécurité du Travail)
PEL limite d'exposition autorisée	Limite d'Exposition Admise
RCRA	Resource Conservation and Recovery Act (Loi sur la Conservation et la Récupération des Ressources)
REC	Recommandé
REL	Limite d'Exposition Recommandée
SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act (amendements et révision de 1986 du SuperFund Act)
STEL limite d'exposition à court terme	Limite d'exposition à court terme
TCLP : <value>	Toxicity Characteristics Leaching Procedure (Caractéristiques de Toxicité Procédure de Lixivation)
Vle	Seuil Limite
TSCA	Toxic Substances Control Act (Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques)
COV	Composés Organiques Volatils